

2021 **Rapport**
Novembre



The September Issue available in **English** inside

Plus de 100 jours depuis la visite du
président dans le bassin minier

Rihab Mabrouki

873

Protestations

28

Suicides et
tentatives
de suicide

878

Migrant(te)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128

contact@ftdes.net www.ftdes.net

Introduction

Les protestations et les mouvements sociaux ont repris leur rythme habituel de protestation pour revendiquer leurs droits économiques, sociaux et environnementaux et ce, un mois après la formation du nouveau gouvernement car la cheffe du gouvernement et son équipe gouvernementale n'ont pas émis de messages clairs quant à la réponse à toutes les revendications sociales qui retrouvent à nouveau leur chemin vers l'exacerbation, ouvrant la porte au début d'une année difficile.

L'état d'incertitude et d'ambiguïté quant à l'absence de ressources pour couvrir le déficit du budget de l'année en cours, ainsi que l'incertitude du budget de la nouvelle année, ajoutent à la complexité de cette situation.

En l'absence d'une vision claire et d'une stratégie efficace pour mobiliser les ressources financières nécessaires à l'élaboration du budget de l'État avec des mécanismes légaux à court et moyen terme ainsi que d'autres mécanismes stratégiques afin de lutter contre la corruption, récupérer les fonds des fraudes fiscaux, récupérer les impôts et les taxes douanières de l'État aux fraudeurs, limiter les exonérations et privilèges fiscaux, instituer un impôt sur la fortune et les activités bénéficiant de la pandémie, lutter de manière globale contre la corruption, lutter contre la fuite des capitaux et réviser la loi sur l'indépendance de la Banque Centrale. Il semble que la voie soit devenue ouverte pendant la nouvelle année à plus de dette extérieure et les répercussions économiques et sociales qui en découlent dans la mise en œuvre des politiques des bailleurs internationaux.

La tendance à plus d'endettement extérieur implique de conserver les mêmes choix économiques et sociaux qu'avant le 25 juillet et d'envenimer davantage la situation sociale, qui depuis le mois de Novembre est revenue à son rythme habituel et prévoit une explosion sociale dès que le budget de la nouvelle année fera de nouvelles mesures fiscales (à noter que les deux tiers des ressources du budget de l'Etat proviennent des impôts), que les subventions sur les produits de base ont été levée de manière inconsidérée et sans plan clair et qu'une fois les débouchés d'employabilité dans le secteur public, comme la santé et l'éducation sont fermés aux demandeurs d'emploi.

Outre le manque de clarté sur le plan économique que le gouvernement adoptera et les choix économiques de K. Saïd, qui n'apparaissent pas différentes au départ des politiques précédentes puisque les solutions nationales pour mobiliser les ressources budgétaires sont absentes et que l'emprunt extérieur est l'unique recours. Par ailleurs, l'absence de vision sociale claire et donc d'un diagnostic réaliste de la situation sociale semblent vouées à stigmatiser le mouvement social et à le considérer comme une forme de complot et si on ajoute à cela l'absence d'un plan communicationnel sérieux et convaincant, cela constitue un ensemble de déclencheurs qui accéléreraient l'explosion de la tension sociale.

Il est devenu clair au cours du mois de Novembre 2021 que les politiques postérieures au 25 juillet en matière de traitement du dossier social ne diffèrent pas de leurs prédécesseurs, au moins à travers trois événements :

La crise de la décharge d'el Gonna à Aquéreb



a sans doute confirmé que l'autorité n'a pas de solutions face aux crises environnementales et sociales. Elle n'est pas garante du droit à un environnement sain et ne répond pas aux demandes et aux luttes de l'environnement Elle a rapidement recouru à une solution sécuritaire pour ouvrir la décharge par la force et affronter le mouvement social de la région avec le gaz lacrymogène et les arrestations, ce qui a entraîné la mort du jeune Abdelrazzak Lachahab, des suites d'une asphyxie au gaz.

Le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux a publié le 9 novembre un premier communiqué dans lequel il mettait en garde contre l'approche sécuritaire de la crise, dénonçant l'insuffisance de la réponse politique aux crises sociales et la dissimulation, sous couvert d'intérêt public, la persistance à servir les intérêts des lobbies et des entreprises qui violent la loi et la constitution sans aucun contrôle ni responsabilité avec la complicité du Ministère de l'Environnement et de ses structures en charge du contrôle et du suivi.

Le retour de la crise d'El Kamour



avec le premier anniversaire de la signature de l'accord du 8 Novembre entre le gouvernement et le sit-in d'El Kamour, considéré à l'époque comme une étape positive de la part de Mechichi pour répondre aux revendications légitimes qui mettent fin à la crise de l'arrêt des pompages de pétrole dans le désert d'El Kamour et la fin d'une crise sociale qui pousse sa poursuite vers plus de rébellion et une solidarité régionale. Cependant, l'absence d'interaction avec ce mouvement social, qui s'est poursuivi dans le temps et a développé et établi un nouveau théâtre de protestation de synergie et de solidarité régionale et l'échec de la mise en application de l'accord du 8 novembre ont confirmé deux aspects : le premier est la confirmation de la volonté de l'État de fuir ses obligations par la déni aux accords conclus et le second est la rupture avec les traditions de gouvernance et de transparence que la mise en œuvre l'accord a failli instaurer.

La crise de l'expulsion des migrants en situation non-règlementaire



Le président Saïd n'a montré aucun effort pour signer des accords avec les pays du nord de la Méditerranée afin d'arrêter les expulsions forcées de migrants en situation non-règlementaire pire encore, son discours est apparu sous la forme de condamnation de ce phénomène social en le considérant comme une forme de complot contre lui. Le fait est que "El-Harqa" est devenu une voie pour ceux qui recherchent des perspectives économiques et sociales puisque tous les débouchés en Tunisie sont bloqués. Par ailleurs Les autorités continuent à voiler les informations sur leurs accords signés avec la partie italienne concernant l'expulsion continue des migrants en situation non-règlementaire et bloquent la voie à ceux qui recherchent ces informations. En l'occurrence, un film documentaire (la via della ritorno) diffusé par la Rai News 24 italienne a révélé deux documents importants :

* Le premier document représente le texte du procès-verbal de la réunion entre les parties italienne et tunisienne du 20 novembre 2020 sur les engagements de la Tunisie à coopérer à l'expulsion forcée des migrants tunisiens en situation non-règlementaire et au renforcement des contrôles aux frontières ;

* Le deuxième document représente la correspondance du Ministère Tunisien des Affaires Etrangères à l'Ambassade de Tunisie en Italie concernant le suivi des engagements financiers de l'Italie en contrepartie de la coopération tunisienne en matière de migration. Ces données que la partie tunisienne refuse de divulguer aux médias nationaux et à l'opinion publique nationale.

On peut dire que le mois de Novembre, qui a vu 873 mouvements de protestation dans diverses régions, a représenté une étape importante pour évaluer l'étendue du sérieux des autorités de l'après 25 juillet dans le traitement du dossier économique et social et de là, dans quelle mesure ils ont changé les politiques adoptées qui ont conduit auparavant à une augmentation des taux de chômage, de la pauvreté, de la marginalisation et de la détérioration des services de base marquant ainsi la continuité des mêmes choix et des mêmes politiques.

En effet, la tension sociale cette fois sera différente, car le plafond des espoirs après le 25 juillet était élevé et les attentes étaient plus grandes et ne pouvaient supporter aucun retard. Dans les chiffres et les statistiques qui ont été relevés au cours du mois de Novembre 2021, permettent de disposer d'une base pour anticiper l'évolution des tensions sociales à la fin de cette année et au début de la nouvelle année.

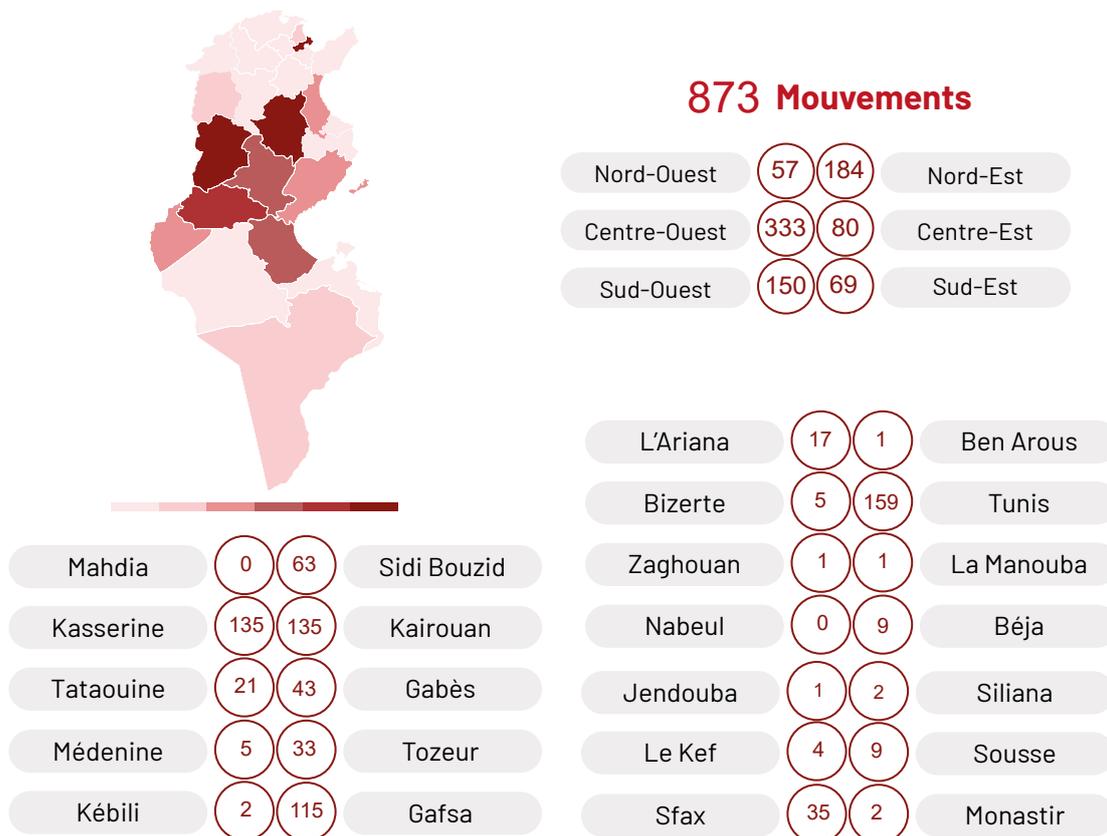
Les Manifestations du mois de Novembre

Les événements politiques, sociaux et économiques ont confirmé tout au long du mois de Novembre que le même scénario se répète : une autorité qui a perdu la capacité de gérer les crises, une politique d'épuisement et d'indifférence, un manque de clarté dans la vision du programme économique et social, l'utilisation de questions d'équité comme moyen dans le conflit politique (comme la question de l'emploi), l'absence de toute approche réformatrice des problèmes sociaux en jeu dont le premier rang contient la violence sociale, le harcèlement et l'exclusion à l'encontre des groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes ayant des besoins spécifiques tels que les personnes souffrant de handicaps organiques et visuels et les personnes atteintes d'albinisme, dont les statistiques officielles sont parfois absentes sur leur nombre et les possibilités qui leur sont offertes d'accéder aux études, à la formation, et au marché du travail.

La cartographie des manifestations :

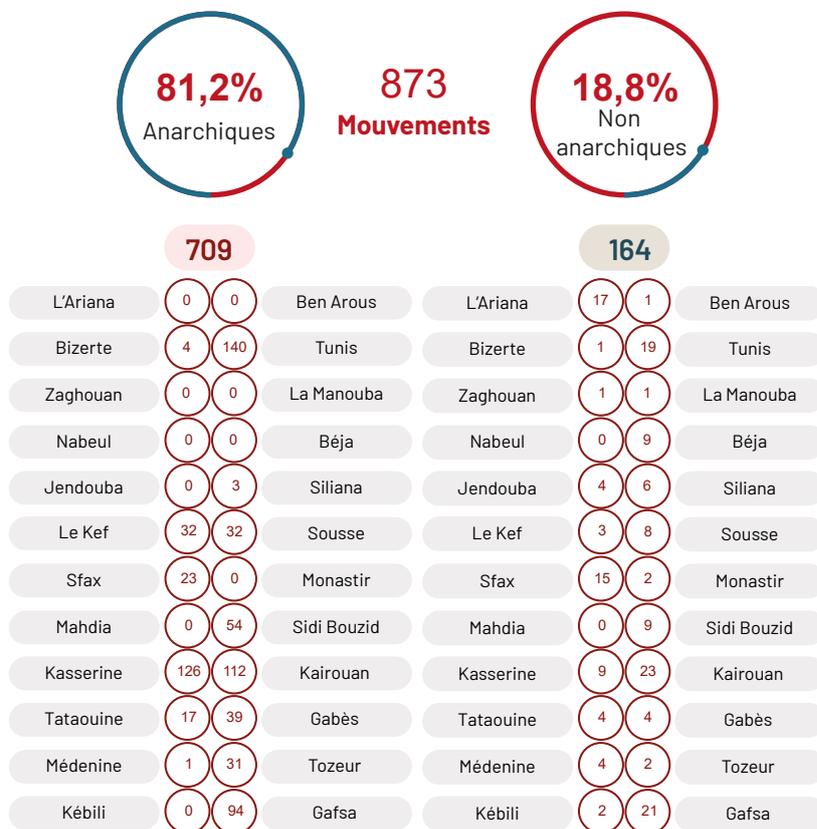
Sur les 873 mouvements de protestation citoyennes et de mouvements sociaux, le Centre Ouest a enregistré 333 mouvements de contestation, se classant au premier rang des pôles ayant un poids contestataire. Cette région comprend les gouvernorats de Kasserine (135 mouvements de protestation), de Kairouan (135 mouvements de protestation) et de Sidi Bouzid (63 mouvements de protestation). Elle est suivie par la région du Nord-Est avec 184 mouvements de protestation, emmenée par le gouvernorat de Tunis comme centre de gravité contestataire, puis la région du Sud-Ouest avec 150 mouvements de protestation.

Les protestations, à l'échelle nationale, ont dépassé les 110 protestations respectivement dans les gouvernorats de Tunis, Kairouan, Gafsa et Kasserine.



Les mouvements de protestation anarchiques, c'est-à-dire ceux qui tendent vers la violence, ont représenté environ 81,2% du total des mouvements de protestation enregistrés dont environ 88% dans le gouvernorat de Tunis seulement.

Il est à noter que ces mouvements de protestation anarchiques incluent également des protestations instantanées et organisées avec des disparités entre les régions. Avec une relative similitude des pourcentages entre les protestations instantanées et organisées. C'est-à-dire les manifestations qui sont organisées et convenues pour sortir dans une marche pacifique, mettre en œuvre un rassemblement protestataire, bloquer la circulation ou d'autres formes de protestation dont certaines glissent vers l'anarchique. Par ailleurs, certaines manifestations spontanées, qui sont une réaction instantanée à une revendication, comme la soif par exemple ou une crise soudaine dans les transports ou autres, glissent ultérieurement vers l'anarchie et la violence.



Les manifestations anarchiques ont été nulles dans les gouvernorats de Kébili, Ariana, Zaghouan, Ben Arous, Monastir et Jendouba.



873 Mouvements



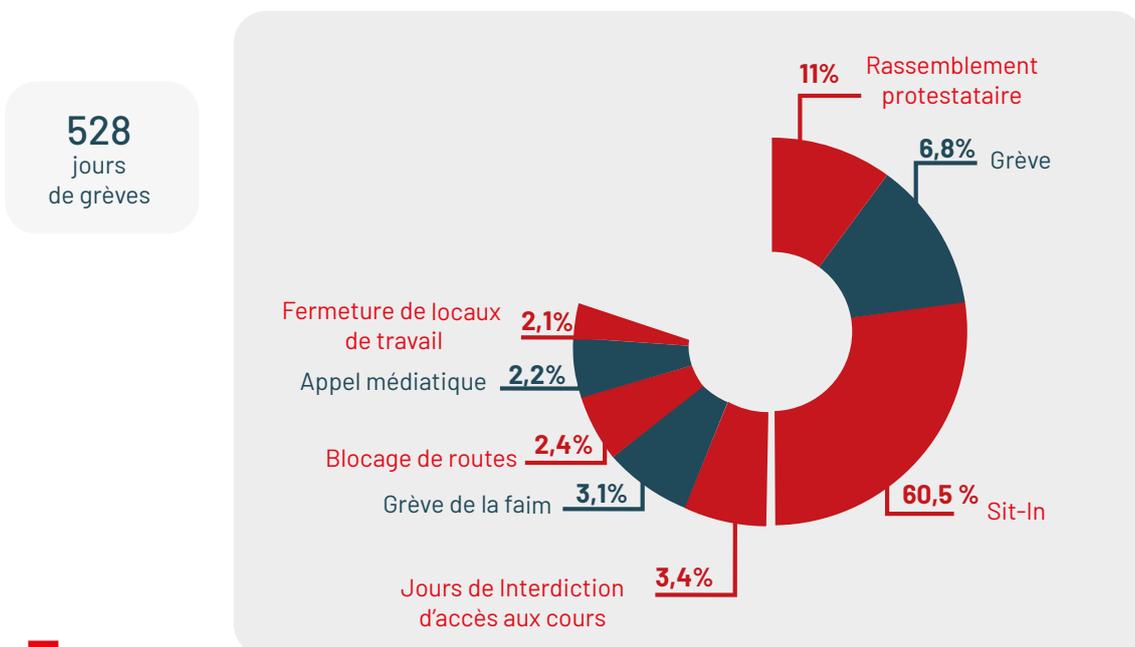
448		425	
L'Ariana	1 0	Ben Arous	L'Ariana 16 1
Bizerte	5 89	Tunis	Bizerte 0 70
Zaghuan	0 0	La Manouba	Zaghuan 1 1
Nabeul	0 5	Béja	Nabeul 0 4
Jendouba	4 7	Siliana	Jendouba 0 2
Le Kef	35 6	Sousse	Le Kef 0 34
Sfax	31 0	Monastir	Sfax 7 2
Mahdia	0 51	Sidi Bouzid	Mahdia 0 12
Kasserine	56 99	Kairouan	Kasserine 79 36
Tataouine	13 0	Gabès	Tataouine 8 43
Médenine	2 1	Tozeur	Médenine 3 32
Kébili	1 42	Gafsa	Kébili 1 73

Les manifestants et leurs revendications

Le sit-in a été la forme de protestation la plus importante menée par les demandeurs tout au long du mois de Novembre 2021 (60,5 % du total des manifestations relevées). Le nombre de sit-in a atteint 27 et le nombre total de jours de sit-in a été de 528. Ce moyen de protestation a été suivi par les rassemblements protestataires avec 11%, puis des grèves avec 6,8%, sur 5 grèves enregistrées et 59 jours de grèves observées

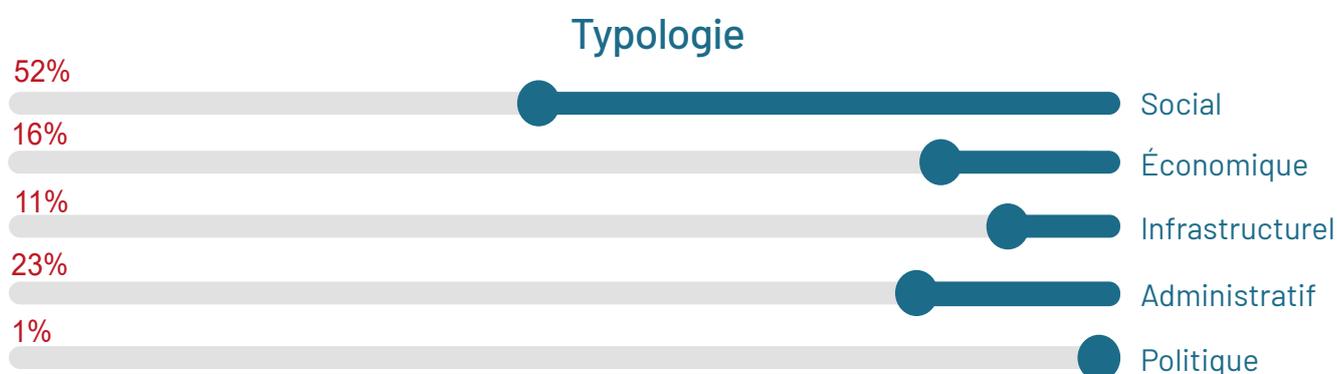
De plus, 27 jours de grève de la faim sur 3 grèves de la faim ont également été observés. Les manifestants se sont également engagés dans d'autres formes de protestation, telles que des blocages de routes, le refus de rejoindre les bancs de l'école, les appels à la détresse et de mécontentement à travers les médias

Modes d'action





Ces manifestants en colère ont revendiqué le droit au travail (53%), les droits des travailleurs et l'amélioration des conditions professionnelles (33%), la mise en application des accords (17%), les salaires et émoluments (96 mouvements de protestation), le développement régional (64 actions), le refus de la soif (53 actions) et la lutte contre la corruption (11 mouvements).



Ces acteurs étaient des chômeurs (42% des acteurs des manifestations) et des chômeurs diplômés (41%) ; ils étaient également salariés, ouvriers, militants, élèves, étudiants, parents d'élèves, agriculteurs, commerçants et marins.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements	
42 %	Diplômés chômeur
15 %	Habitants
11 %	Employés
7 %	Travailleurs
6 %	Jeunes
6 %	Autres citoyens
5 %	Ouvriers de chan
4 %	Parents
4 %	Élèves

Les espaces de protestation	
17 %	Routes
16 %	Siège du Gouvern
13 %	Sièges des Délég
11 %	Sièges sociaux admin
9 %	Espaces de Travail
8 %	Sièges des ministères
8 %	Espaces Publics
7 %	Bâtiments public
7 %	Institutions éducatives
4 %	Locaux de la CPG

Les routes ont représenté l'espace de protestation le plus important, avec 16% et c'est un espace public dans lequel les acteurs tentent d'attirer l'attention afin que les autorités interagissent avec leurs revendications et les écoutent. Les sièges des gouvernorats ont représenté une destination pour les manifestants en colère à hauteur de 15%, suivi par les sièges des délégations avec 12%, les sièges administratifs avec 10% et enfin les lieux publics. Durant le mois de Novembre, les protestations devant les palais de la Kasba et de Carthage ont été égales à 4%.



La migration non-règlementaire

Comparatifs des données durant la même période 2018-2019-2020-2021



Le nombre de migrants tunisiens arrivant en Italie a diminué à 24% de l'ensemble des arrivées en Italie toutes nationalités confondues, après avoir été d'environ 28% au cours des mois d'Août, Septembre et Octobre. En effet, 878 migrants sont arrivés de manière non-règlementaire en Italie au cours du mois de Novembre, soit une baisse de 32% par rapport à Novembre 2020 et le total des arrivées en Italie depuis le début de l'année s'élève à 15 210 migrants tunisiens, soit une augmentation de 19% par rapport à la même période au cours de l'année 2020. Alors que 1969 migrants ont été interceptés, ce qui constitue une augmentation de 131% par rapport à Novembre 2020 et le nombre de traversants interceptés depuis le début de l'année a atteint 24.116 migrants, soit une augmentation de 90% par rapport à la même période au cours de l'année 2020.

LA DISTRIBUTION DES ARRIVANTS SUR LES CÔTES ITALIENNES

MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS	MINEURS ACCOMPAGNÉS	FEMMES	HOMMES	LES ARRIVANTS
65	35	27	754	878 Novembre
1980	612	550	12080	15220 Total

Les déclarations de certains responsables français et italiens ne cachent pas leur satisfaction concernant la coopération tunisienne dans le contrôle des frontières et de la coopération dans le domaine du rapatriement forcé et ce, en se basant sur les chiffres réalisés par les autorités tunisiennes dans le domaine du contrôle des frontières maritimes simultanément avec les protestations des marins tunisiens au mois de novembre, contre l'échec de la garde maritime à protéger les bateaux de pêche tunisiens et à lutter contre la chasse anarchique.

LES OPÉRATIONS INTERCEPTÉES PAR RÉGION



Le nombre de mineurs ayant atteints les côtes italiennes depuis le début de l'année 2021 a atteint les 2591, soit 17% de l'ensemble des arrivants en Italie de nationalité tunisienne. Par ailleurs, le nombre d'arrivantes sur les côtes italiennes depuis le début de l'année 2021 a atteint 550 femmes.

LES MIGRANTS SELON LES NATIONALITÉS



Les traversées interceptées se sont concentrées durant le mois de Novembre 2021 dans la région de Sfax, à hauteur de 44,7%, suivie du gouvernorat de Nabeul avec 15,2%, puis du gouvernorat de Mahdia avec 10,5%. Le mois de Novembre a été marqué par la difficulté de contrôler les passages interceptés, le ministère de l'Intérieur tunisien n'ayant publié sur son site officiel que quelques rapports sur les opérations de passage.

Le pourcentage de migrants de nationalité non tunisienne interceptés a atteint 72,81 % du fait des départs des côtes libyennes qui finissent dans les eaux tunisiennes pour être interceptés par les autorités tunisiennes. Progressivement, la Tunisie se transforme en plate-forme de débarquement pour les migrants en l'absence de système juridique et logistique puisque les pays de l'Union européenne passent outre leur rôle de sauvetage dans le bassin central de la Méditerranée et ne facilitent pas les missions des navires de secours humanitaires.

Les traversées terrestres interceptées ont représenté 56,5 % du total des traversées au cours du mois de Novembre 2021, dont la plupart ont été enregistrées à partir du gouvernorat de Sfax et dépendent principalement de la surveillance des points sensibles au large des plages et aux carrefours à proximité des villes et villages côtiers et sur l'effort d'information dans le suivi des foyers où sont rassemblés les migrants.



Le mois de Novembre 2021 a également été marqué par une augmentation du nombre d'expulsions d'Italie à 516 migrants, ce qui porte le nombre d'expulsions d'Italie depuis le début de l'année à 1655, en plus des expulsions de France. L'aéroport de Tabarka est actuellement utilisé à cet effet.

Le suicide et tentative de suicide

Le fait suicidaire s'est aggravé tout au long du mois de Novembre puisque 28 cas de suicide et tentative de suicide ont été enregistrés. Ce dernier constitue un problème social qui est en passe de se compliquer davantage sans que les autorités ne montrent de plan pour y faire face, le réduire, le prévenir, protéger les victimes et les prendre en charges ainsi que leur entourage.

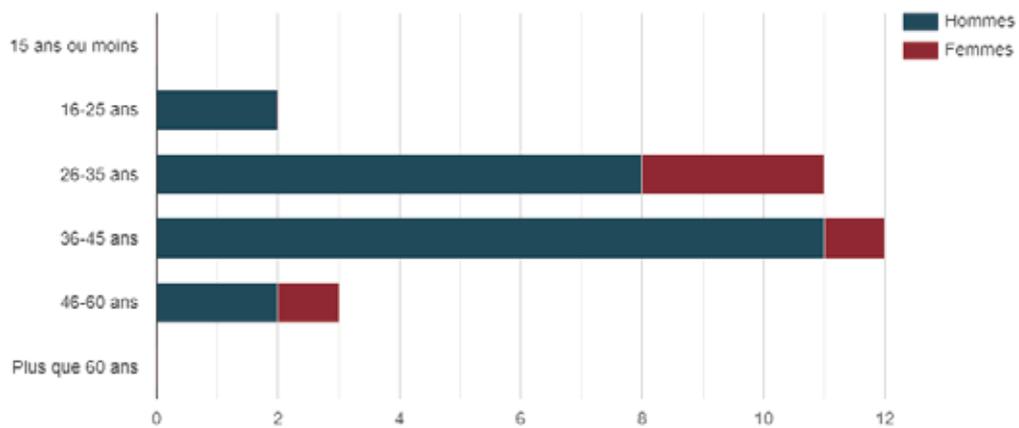
Le genre masculin a représenté 82,1 % du total des victimes de suicide et de tentative de suicide. Il est à noter que le groupe d'âge entre 26 et 45 ans est le plus touché par les suicides et tentatives de suicide et si l'on s'attarde sur celui-ci on trouvera que c'est le groupe actif qui rencontre beaucoup de difficultés pour accéder à ses droits complets dont principalement les droits économiques et sociaux comme l'accès à l'emploi, à la richesse et à la production.

Le nombre de victimes de ce groupe d'âge qui se sont suicidées ou tentées de se suicider a atteint 23 victimes.

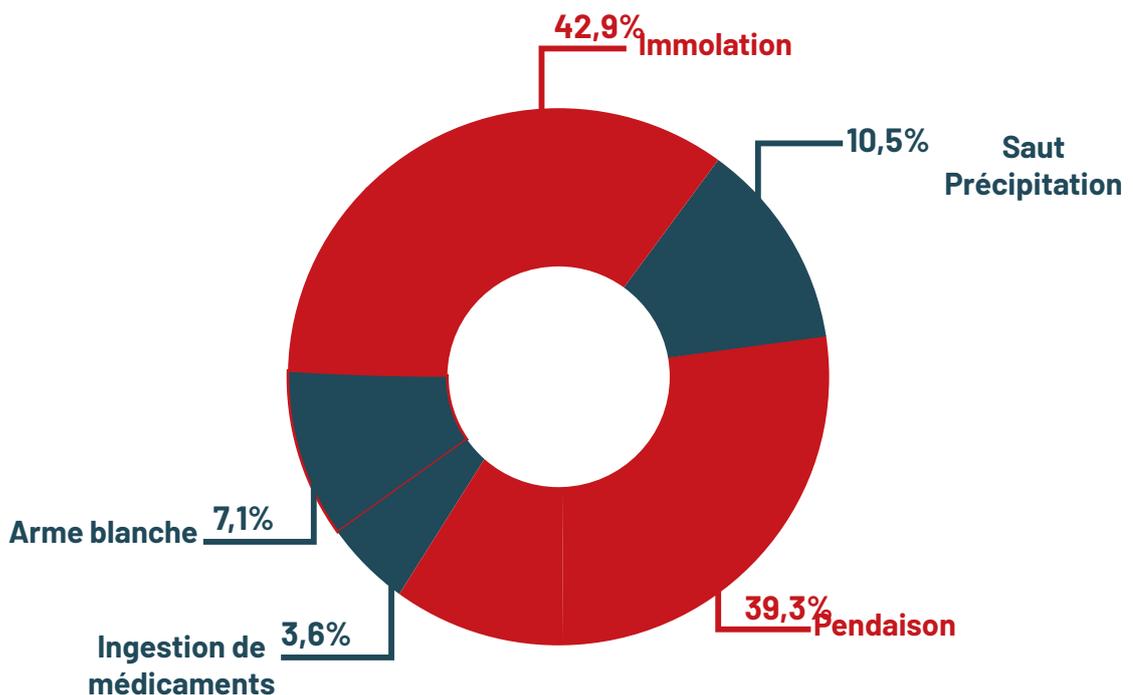


Le gouvernorat de Sidi Bouzid est arrivé en tête en nombre de cas enregistrés (8 actes de suicide et tentative de suicide), suivie de Kairouan avec 4 cas et des gouvernorats de Tunis, Monastir, Médenine et Kasserine avec 2 cas pour chaque gouvernorat. Le gouvernorat de Ben Arous a enregistré 3 cas de suicide et tentative de suicide, tandis que les gouvernorats de Gafsa, Nabeul, Zaghouan, Manouba et Tataouine ont enregistré 1 cas de suicide ou tentative de suicide chacun.

Le suicide par immolation a représenté 42,9% du total des cas observés, suivi par le suicide par pendaison avec 39,3% puis le suicide par saut et précipitation à hauteur de 7,1% et le suicide par arme blanche avec 7,1%.



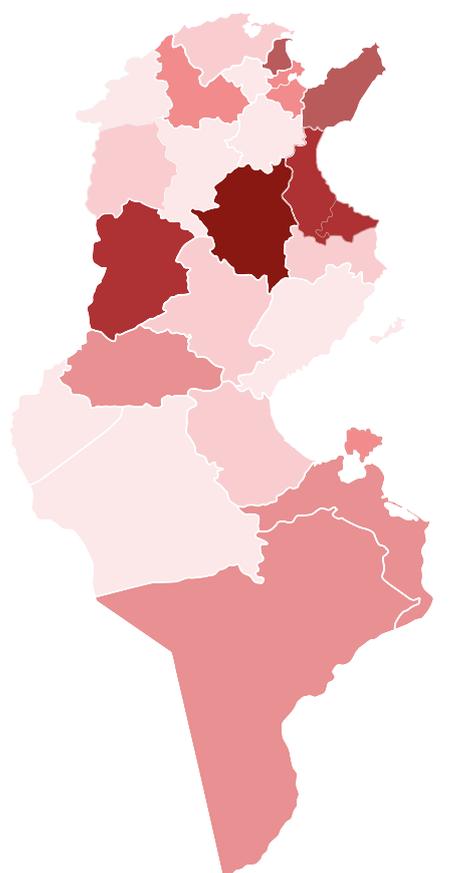
	15 ans ou moins	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	Plus que 60 ans
Hommes	0	2	8	11	2	0
Femmes	0	0	3	1	1	0
TOTAL	0	2	11	12	3	0



Rapport de Novembre 2021 sur la violence

Le mois de Novembre a maintenu presque le même schéma de violence enregistré au cours du mois d'Octobre précédent, ce qui ne peut pas du tout être considéré comme un indicateur positif. Il s'agit plutôt d'une indication claire que la situation n'a pas changé et que les causes et les motifs de la violence sont toujours les mêmes s'ils ne se dirigent pas vers plus d'expansion et de complexité.

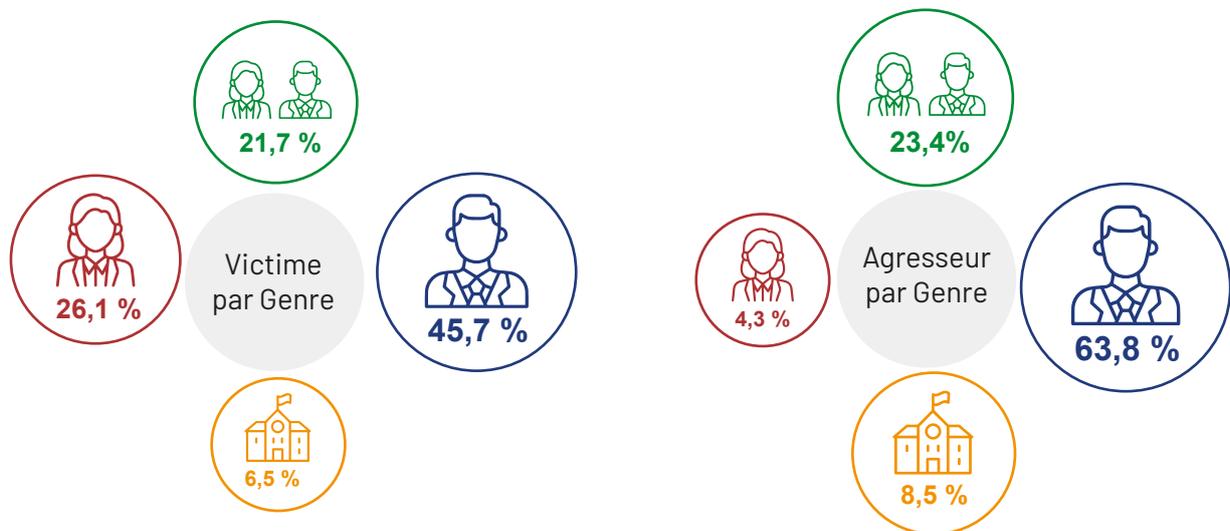
Il semble que le comportement violent soit progressivement et graduellement en train de devenir un outil de communication entre les différentes franges de la société. Dans sa forme verbale, physique et psychologique, la violence est devenue une forme de rapport à l'autre dans les espaces publics et privés. Dans une lecture de l'impact, on peut dire que la généralisation de ce comportement est principalement due à l'état d'incertitude qui caractérise encore la situation politique, aux mesures exceptionnelles et à la faible présence de l'Etat qui perdure même avec la formation du gouvernement. Et jusqu'à ce jour, environ un mois après sa formation, la cheffe du gouvernement et ses ministres, quelles que soient leurs positions et leurs fonctions, n'ont émis aucun message rassurant ni aucune réalisation qui donneraient une nouvelle lueur d'espoir aux Tunisiens.



L'Ariana	4,2%	6,3%	Ben Arous
Bizerte	4,2%	14,6%	Tunis
Zaghouan	0%	4,2%	La Manouba
Nabeul	2,1%	2,1%	Béja
Jendouba	2,1%	0%	Siliana
Le Kef	4,2%	10,4%	Sousse
Sfax	10,4%	8,3%	Monastir
Mahdia	6,3%	4,2%	Sidi Bouzid
Kasserine	4,2%	2,1%	Kairouan
Tataouine	0%	0%	Gabès
Médenine	2,1%	0%	Tozeur
Kébili	6,3%	2,1%	Gafsa

A son tour, la situation sanitaire n'a pas connu la stabilité espérée puisque le mois de Novembre a connu le début de la propagation d'une nouvelle vague du nouveau variant du virus Covid 19 accompagnée de tout ce que cela peut porter en termes de peurs, de menaces, de fragilité sociale et d'approfondissement de la crise par laquelle passe la conjoncture économique.

Ce mois de Novembre, à son tour, a vu le lancement des 16 jours de lutte contre la violence à l'égard des femmes. La première semaine, qui a débuté le 25 novembre et a connu de nombreuses activités portant sur la mise en œuvre de la loi n° 58 pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. La lecture critique a touché à la violence invisible et à la violence économique qui ont été négligées par la loi puisque leur traitement a été vague et presque absent par rapport à ce qui était attendu.

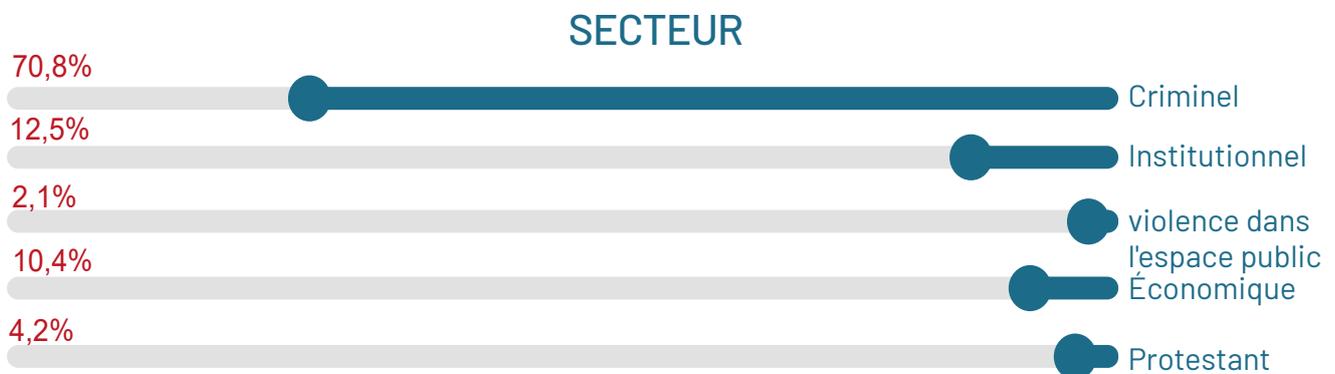


Parmi les lectures critiques les plus marquantes de la loi n°58 durant les 16 jours, la situation de l'enfant dans le cycle de violence enregistré et qui inclut en partie, outre la femme battue, l'enfant comme première victime, qui absorbe la violence dans l'espace de socialisation et la reproduit dans ses rapports avec les autres dans l'espace public, la rue et les espaces éducatifs de sorte à ce que les comportements violents deviennent et, chez l'enfant, qui devient plus tard adolescent puis jeune homme et adulte, un outil de communication et d'interaction sociale.

Face à l'ampleur des violences auxquelles les femmes sont aujourd'hui soumises, divers militant(e)s et défenseur(se)s des droits des femmes ont unanimement convenu que les 16 jours sont une campagne annuelle d'une grande valeur par rapport à la condition de la femme au niveau international, mais elle reste insuffisante au vu de l'évolution des violences faites aux femmes, à prendre plus au sérieux puisque 73% d'entre elles s'associent à des tentatives de meurtre, selon la dernière étude publiée par l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates. La même étude a mis en garde contre la gravité des crimes de harcèlement sexuel et de viol qui se heurtent jusqu'à présent à la stigmatisation sociale et à la mentalité patriarcale des juges, ce qui conduit dans de nombreux cas à des peines inéquitables pour les victimes.



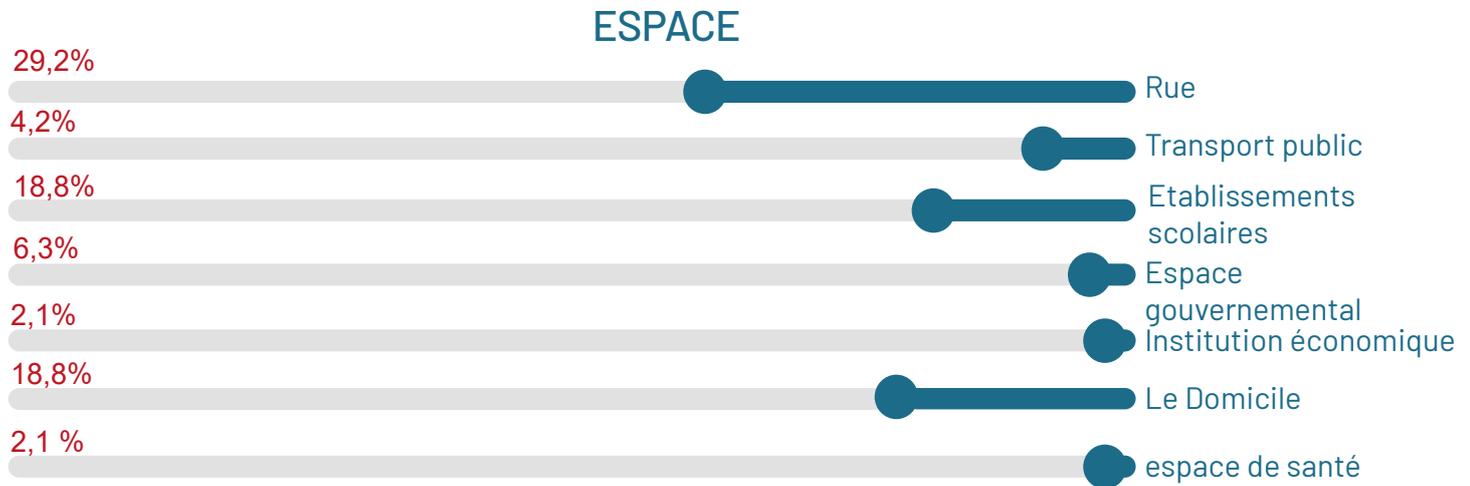
Face à cette réalité, il est nécessaire de travailler le plus rapidement possible pour apporter le plus de soutien possible à la femme battue et à l'éducation de l'enfant dans son aspect social et psychologique afin de changer la conscience collective et produire une société plus équilibrée.



L'année scolaire en cours a connu une augmentation notable du niveau de violence scolaire en général. Selon les chiffres de l'Observatoire Social Tunisien, il y a eu une évolution mensuelle qui est passée de 2% des violences enregistrées en janvier 2021 à 14% en mars et 9,5 % en avril, 9,7 % au mois de juin. Ce taux a diminué à la fin de l'année scolaire aux mois de juillet et août, pour remonter à nouveau lors de la rentrée, enregistrant un taux de 19,1 % au cours du mois d'Octobre 2021 et un taux de 18,8% au cours du mois de Novembre, avec un record similaire (18,8 %) dans les universités, les foyers et les restaurants universitaires.

Ces statistiques ne peuvent qu'être une sonnette d'alarme que le ministère de l'Éducation, les différentes structures étatiques et celles en charge de l'intérêt suprême de l'enfant doivent s'y attarder et œuvrer à les décortiquer afin de trouver des solutions urgentes pour y remédier, et pour que l'espace éducatif ne se transforme pas en un espace systémique de production pour la violence.

Les taux d'implication des individus et des groupes dans les incidents de violence convergent : les individus sont responsables de 40,5 % des violences observées, tandis que 59,5 % de celles-ci se présentent sous une forme collective.



Ce qui rend le phénomène de violence plus dangereux c'est son orientation. Selon la veille, vers les comportements généralisés, puisque le mois de Novembre a connu un développement remarquable des violences individuelles, qui sont passées de 48 % du total des violences au cours du mois d'Octobre à 62,5 % au cours du mois de Novembre face à la baisse des violences sous forme collective où elle était de 35,7%.

Comme au cours des derniers mois et années, la violence sous sa forme criminelle conserve la première place dans l'échelle de violence suivie par l'équipe de travail de l'Observatoire Social Tunisien avec un pourcentage de 70,8 % de la violence totale, suivi par la violence institutionnelle, qui a été dans la fourchette des 12,5 % et à la troisième place, la violence économique représentant 10,4 % du total.

L'espace public, y compris les rues et les transports, a monopolisé le plus grand pourcentage d'incidents violents enregistrés au cours du mois de Novembre, ils ont été le théâtre de 33,4% de la violence totale, suivi également par l'espace éducatif, l'espace universitaire et le domicile (espace familial) qui représentaient respectivement 18,8 % des violences observées.

La violence sous ses diverses formes, physique et morale, éducative, institutionnelle, administrative et criminelle, a été répartie dans presque tous les gouvernorats de la république dans des proportions quasi-égales.

Avec la publication du rapport des violences pour le mois de Novembre 2021, l'Observatoire Social Tunisien renouvelle ses appels aux différentes structures officielles et aux responsables de l'Etat, à accorder l'importance et la priorité nécessaires à la lutte contre le phénomène de violence qui ne cesse de se propager dans nos espaces et parmi les différentes franges de la société tunisienne. Chaque jour, les craintes grandissent face à ce phénomène qui représente une réelle menace pour le contrat social, la stabilité et la coexistence entre les Tunisiens.

Conclusion

En somme, la situation sociale semble être candidate à des évolutions majeures dans les semaines à venir, où la vision politique n'est pas claire, où le budget de la nouvelle année est ambigu et où les solutions financières pour élaborer le budget de la nouvelle année ne sont pas claires et cela tourne autour d'un alourdissement du système fiscal ou à plus d'emprunts.

Cette situation est aggravée par l'émergence d'un nouveau variant du virus Corona, appelé par l'Organisation Mondiale de la Santé, O-micron. Parmi ces complications nous pouvons citer le retour vers le confinement et la limitation des déplacements des personnes dans le cadre du plan de prévention et cela signifie de nouvelles complications au situation économique. Tous les déclencheurs sont réunis aujourd'hui pour une éventuelle nouvelle explosion sociale. Les craintes qu'elle soit entachée par la violence augmentent après que le niveau de confiance dans les instances au pouvoir a connu une baisse record, surtout après sa dérobade à l'engagement envers les accords, les lois et l'inclusion de dossiers sensibles comme le chômage dans la bataille politique. Le discours du Président de la république contribue fortement dans l'augmentation l'intensité des tensions sociales. Afin d'éviter une explosion sociale, le gouvernement Bouden doit émettre deux messages forts : le premier au citoyen pour le rassurer sur les moyens de protéger son pouvoir d'achat et la réponse rapide à ses besoins en termes de services de base en matière de santé et d'éducation et le second message pour rassurer les mouvements sociaux sur l'application des accords signés avec eux et l'engagement à les mettre en œuvre. Dans le cas contraire, le scénario de l'explosion sociale reste plausible et sa forme est déjà connue.

Nouvelle méthodologie de calcul scientifique :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étants plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque

Méthodologie de veille de la migration non-règlementaire

- Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)

- Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.

Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-règlementaire.

- Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.